

Bonjour,

Conformément aux dispositions de la *Charte de la langue française*, Francisation Québec voit le jour aujourd'hui et il devient l'unique point d'accès gouvernemental en matière d'apprentissage du français pour les individus et les entreprises.

À partir de la page Québec.ca, la clientèle accède à une vitrine informationnelle décrivant l'offre de services gouvernementale qui lui permettra de s'orienter vers le bon service sur la plateforme *Apprendre le français* et de commencer le parcours d'apprentissage du français.

Les entreprises sont quant à elles dirigées vers une section qui leur est destinée afin de prendre connaissance des services qui leur sont offerts et d'être guidées dans les démarches à entreprendre.

Pour soutenir, au Québec et à l'étranger, les personnes qui entreprennent et poursuivent leurs démarches d'apprentissage du français en classe et en ligne, le [Programme québécois d'apprentissage](#) du français voit le jour. Il vise à offrir des cours de français gratuits aux personnes domiciliées au Québec ou à celles qui ont entrepris des démarches pour s'y établir. Ce programme permet aussi d'offrir aux entreprises des services visant l'apprentissage du français par leur personnel domicilié au Québec.

Le [Programme de soutien à la francisation](#) est aussi créé. Destiné, notamment, aux organismes à but non lucratif et aux établissements d'enseignement, il vise à appuyer des initiatives complémentaires à l'offre de services d'apprentissage du français et qui favorisent l'acquisition et l'amélioration des connaissances en français, y compris des activités d'initiation du français pour les petites entreprises.

Francisation Québec s'inscrit dans une volonté gouvernementale d'harmonisation des services d'apprentissage du français au Québec, de renforcement de leur efficacité et de leur accessibilité. Le 1<sup>er</sup> juin est un point de départ. Nous poursuivrons les développements de Francisation Québec dans les mois et les années à venir, autant sur le plan technologique que partenarial ou en ce qui a trait à la flexibilité des services.

Je souligne la très précieuse collaboration de nos partenaires qui ont participé activement aux travaux de Francisation Québec, notamment le ministère de l'Éducation et son réseau scolaire, le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, le ministère de l'Enseignement supérieur, le ministère de la Langue française, l'Office québécois de la langue française ainsi que le Regroupement des organismes de francisation du Québec (ROFQ).

Nous vous invitons à diffuser ces informations aux membres concernés de votre réseau. Pour toute question, veuillez communiquer avec vos interlocutrices et vos interlocuteurs habituels du Ministère.

**Le Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration**

## Liens connexes

Pour se renseigner sur l'offre de cours de français du gouvernement et s'inscrire : <https://www.quebec.ca/education/apprendre-le-francais>

Pour les entreprises qui souhaitent créer un profil et soumettre une demande d'accompagnement en ligne : <https://www.quebec.ca/entreprises-et-travailleurs-autonomes/francisation-entreprise>

Communiqué de presse et actualité du Ministère : <https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/lancement-francisation-quebec-acces-unique-apprentissage-francais-48313>